

RF Sous Préfecture de Narbonne
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 06/12/2022 011-211101720-20221205-DE_2022_854-DE

République française

DEPARTEMENT DE L'AUDE - Commune de HOMPS

Séance du lundi 05 décembre 2022

Membres en exercice :
15

Date de la convocation: 28/11/2022

Présents : 12

L'an deux mille vingt-deux et le cinq décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Béatrice BORT, en salle du Conseil Municipal

Votants: 14

Présents : Martial BESSIEUX, Béatrice BORT, Anick COMBE, Dominique COMBE, Edith ESCOURROU, Virginie FONGARO, Anthony LOPEZ, Michel LOPEZ, Christine MOREL, Alexandre PACHOUTINSKY, Alda PENALA, Claude SANTORO

Secrétaire de séance:
Edith ESCOURROU

Représentés: Guy BOURDON, Chantal ROLLAND

Excusés:

Absents: Sylvain RIVIER

Objet: DIVERS - DE_2022_854
DIVERS –

→ Dédicace d'un roman

Madame le Maire donne lecture de la demande de Monsieur Jean-Marie RICARD AUTEUR, ancien enseignant dans le minervois, afin de venir dédicacer son roman autobiographique.

Ayant ouï la demande du pétitionnaire, Le Conseil Municipal demande à Madame Le Maire de prendre connaissance du type de roman avant de prendre une décision.

→ Implantation d'une société

Madame le Maire donne lecture de la demande de Monsieur LEVEQUE Lionel pour implanter sa société de cave a vin et de petite restauration

Ayant ouï la demande du pétitionnaire, Le Conseil Municipal souhaite informer le demandeur que la commune ne possède pas de local à lui proposer.

→ Projet de Snack

Madame le Maire donne lecture de la demande de Monsieur GIMENEZ Alexandre concernant une demande d'emplacement ou de parcelles à vendre pour un projet d'ouverture d'un snack dans un chalet démontable

Ayant ouï la demande du pétitionnaire, Le Conseil Municipal informe le demandeur que:

- la réalisation de son projet à l'emplacement indiqué n'est pas possible compte tenu de la réglementation en urbanisme qui s'y applique
- la commune ne dispose pas de terrain à mettre à sa disposition

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré Affichage le lundi 28 novembre 2022

Madame le Maire

Béatrice BORT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Béatrice BORT', written in a cursive style.